



**COMMUNAUTE de COMMUNES
De la CHAMPAGNE CONLINOISE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
en date du
MARDI 7 JUILLET 2009**

Date de convocation : 30 Juin 2009

Membres présents : 22
Formant la majorité des membres en exercice
Absents excusés : 9

1 - RAPPORT D'ACTIVITES 2008 sur l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Conformément à la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le conseil communautaire, a approuvé le rapport annuel 2008 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées. Ce premier rapport est assez succinct compte tenu de la toute récente mise en place de la commission (16/12/2008). Les communes sont actuellement en cours d'élaboration des PAVE (Plan de Mise en Accessibilité des Espaces Publics et de la Voirie).

2 - LOCAUX ADMINISTRATIFS

A - Attribution du marché de travaux

Après l'analyse d'un cinquantaine d'offres par le maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres à attribué le marché de travaux de construction des locaux administratifs comme suit :

Lot & e/se retenue	Montant du marché HT (options & variantes incluses)
- lot n°1 : Terrassement gros-œuvre : SARL BERTON - 72650 LA MILESSÉ	348 114,09 €
- lot n°2 : Charpente bois : Sté CRUARD - 53360 SIMPLE	41 500,00 €
- lot n°3 : Etanchéité : Sté CLIMELEC BATIMENT - 72230 ARNAGE	12 200,00 €
- lot n°4 : Couverture zinc - bardage : SARL PAUMARD - 53380 LA CROIXILLE	64 000,00 €
- lot n°5 : Serrurerie - Menuiseries métalliques : Sté METALAG - 72540 LOUE	111 210,14 €
- lot n°6 : Menuiseries bois : Menuiseries HOULBERT - 72240 CONLIE	51 134,54 €
- lot n°7 : Plâtrerie/isolation/Doublage : Sté MEIGNAN - 53205 CHATEAU GONTIER	64 307,58 €
- lot n°8 : Revêtement de sol - Faïence : SA VINET - 86086 POITIERS	48 184,00 €
- lot n°9 : Peinture : E/se BOULFRAY - 72 200 LA FLECHE	25 000,00 €
- lot n°10 : Plomberie - sanitaire : CLIM MA - SAS ALLARD - 72000 LE MANS	15 000,00 €
- lot n°11 : Chauffage - ventilation : SARL GIBON - 53700 COURCITE	68 000,00 €
- lot n°12 : Electricité courants forts - courants faibles : JURET SA - 72100 LE MANS	89 117,92 €
- lot n°13 : VRD - aménagements extérieurs : Sté HRC - 72021 LE MANS CEDEX	104 000,00 €
- lot n°14 : Ascenseur : Sté THYSSENKRUPP Ascenseurs - 35520 LA MEZIERE	23 570,00 €
TOTAL H.T.....	1 065 338,27 €
TVA.....	208 806,30 €
TOTAL GLOBAL TTC.....	1 274 144,57 €

Le conseil communautaire décide, après délibération, par 21 voix pour et 1 abstention, d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché de construction des locaux administratifs communautaires avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres.

2/ - Examen des propositions d'assurance dommages ouvrage

La proposition de la Sté SMABTP (Sté Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics) pour la souscription d'une garantie de base comprenant l'assurance Dommages Ouvrage, la garantie Bon Fonctionnement des éléments d'équipement et la garantie Dommages Immatériels Consécutifs a été retenue par le conseil communautaire. Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat.

3/ Demande de réserve parlementaire

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la réserve parlementaire pour un montant de 100 000 € dans le cadre de la construction des locaux administratifs, soit 55 000 € en 2009 et 45 000 € en 2010.

3 - PARTICIPATION AU COMICE CANTONAL

Le conseil communautaire a décidé d'apporter sa participation au comice cantonal en prenant en charge une partie de la location de barnum lorsque la commune organisatrice ne peut pas mettre de salle suffisante à disposition. Le montant de la location pris en charge par la communauté de communes de la Champagne Conlinoise est fixé à 5 000 € maximum, soit une somme fixe de 3 000 € à laquelle s'ajoutent 50% du montant supplémentaire de la location plafonné à 4 000 €. Le règlement de cette participation se fera auprès de la société spécialisée dans la location de barnums, sur présentation d'une facture.

4 - COMPLEMENT de SUBVENTION au Centre Social de Conlie dans le cadre du C.E.J. 2008

Au vu du bilan définitif, le montant total de la participation de la 4C aux actions conduites dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse pour 2008 s'élève à 67 449,38 €, soit un complément de subvention de 3 006,38€. Les crédits sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Raoul MARTEAU lève la séance à 22 heures 15.

Vu pour être affiché le 13 Juillet 2009 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président
R. MARTEAU

